



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Document final de la Consultation technique sur l'éducation à la citoyenneté mondiale

Éducation à la citoyenneté mondiale : Une nouvelle vision

Le présent document s'inspire des contributions et des perspectives communes issues d'une Consultation technique sur l'éducation à la citoyenneté mondiale organisée par l'UNESCO et la République de Corée (à savoir, par les ministères des Affaires étrangères et de l'Éducation et le Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale) à Séoul, les 9 et 10 septembre 2013¹. Ce projet de document s'appuie sur : (a) les réponses des experts participants à un questionnaire envoyé par l'UNESCO avant la consultation ; (b) les présentations des experts durant la consultation ; (c) les débats qui ont eu lieu pendant la consultation ; et sur (d) les documents de référence préparés pour la consultation². Le projet final du présent document a été préparé par la Division de l'éducation pour la paix et le développement durable, au Siège de l'UNESCO, à Paris, avec le soutien d'une équipe de rédaction. Les demandes de renseignements concernant les travaux de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté mondiale peuvent être envoyées à l'adresse suivante : gce@unesco.org

Ce document a pour but de présenter les perspectives communes issues de la consultation sur les questions suivantes :

- (1) La citoyenneté mondiale et l'éducation à la citoyenneté mondiale : dans quel but ?*
- (2) Qu'est-ce que l'éducation à la citoyenneté mondiale ?*
- (3) Quelles sont les mesures à prendre au niveau mondial afin d'encourager et de promouvoir l'éducation à la citoyenneté mondiale ?*

1. LA CITOYENNETÉ MONDIALE ET L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE : DANS QUEL BUT ?

1.1 Discours alternatifs sur l'éducation

1.1.1 Dans un monde globalisé, l'éducation met de plus en plus l'accent sur l'importance des valeurs, des attitudes et des compétences en matière de communication, en tant que compléments essentiels des connaissances et capacités cognitives. Le milieu de l'enseignement accorde également une attention croissante à la pertinence de l'éducation dans la compréhension et la résolution des problèmes sociaux, politiques, culturels et mondiaux, et notamment au rôle de l'éducation dans la promotion de la

¹ http://www.unesco.org/new/fr/education/resources/online-materials/single-view/news/unescos_seoul_consultation_deepens_understanding_of_global_citizenship_education/#.UlvxVCROJ9A.

² Participants : (a) Experts : Badar AL KHARUSI, Shem BODO, Jean-Bosco BUTERA, Alicia CABEZUDO, Ralph CARSTENS, Miguel CARVALHO DA SILVA, Guntars CATLAKS, Muhammad FAOUR, Nantana GAJASENI, Heribert HINZEN, Maysa JALBOUT, Dae-Hoon JHO, Romina Giselle KASMAN, Kabiru KINYANJUI, Dina KIWAN, Injairu KULUNDU, Mark LEVY, Soon-Yong PAK, Michaela POTANCOKOVA, Fernando M. REIMERS, Bárbara Romero RODRIGUEZ, Kristina SAMUDIO, Ameira SIKAND, Klaus STARL, Esi SUTHERLAND-ADDY, Chuanbao TAN, Swee-Hin TOH, Carlos Alberto TORRES ; (b) UNESCO : Qian TANG, Gwang-Jo KIM, Soo-Hyang CHOI, Kabir SHAIKH, Alexander LEICHT, Jun MOROHASHI, Justine SASS ; (c) Ministère des affaires étrangères (République de Corée) : Dong-Ik SHIN, Young-Sam MA, Choong-Hee HAHN, Jin-Wook HONG, Seon-Mi JEONG ; (d) Ministère de l'éducation (République de Corée) : Sam-Jae SUNG, Young-Soon KANG, Hyea-Sook RYOO, Hye-Min KIM ; (e) Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale (APCEIU) : Utak CHUNG, Jong-Hun KIM, Jeong-Min EOM, Anna CHUNG, Hyo-Jeong KIM, Sun-Mi JI ; (f) Observateurs : Yun-Kyung CHA, Dong-Ju CHOI, Jung-Soon CHOI, Yong-Chul CHUNG, Geon-Soo HAN, Tae-Sang JANG, Jin-Hee KIM, Heung-Soon PARK, Sung-Choon PARK, Minhee SEO.

paix, des droits de l'homme, de l'équité, de l'acceptation de la diversité et du développement durable.

- 1.1.2 L'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout (GEFI), lancée en 2012 par le Secrétaire général des Nations Unies, fait de l'éducation à la citoyenneté mondiale l'une de ses trois priorités. Au sein de l'UNESCO, l'éducation pour la paix et le développement durable a été proposée en tant qu'objectif primordial du programme de l'Organisation dans le domaine de l'éducation pour les huit prochaines années, l'objectif étant de former des citoyens du monde responsables. Des travaux sont actuellement menés par l'Équipe spéciale sur les mesures standard de l'apprentissage afin d'identifier ce dont les jeunes ont besoin pour devenir des « citoyens du monde », notamment les résultats d'apprentissage et les compétences.
- 1.1.3 L'éducation à la citoyenneté mondiale pourrait de toute évidence être incluse dans l'agenda pour le développement post-2015 en tant que partie des connaissances, aptitudes et compétences dont les apprenants ont besoin au XXI^e siècle et au-delà.

1.2 Interdépendance et interconnectivité croissantes des personnes et des lieux

- 1.2.1 Les progrès considérables des technologies de l'information et de la communication (TIC) ont permis à chacun et chacune de se rapprocher et d'interagir avec les autres n'importe où dans le monde et n'importe quand, ce qui a contribué à intensifier le sentiment et le fait d'être interconnectés et de vivre, bien que virtuellement, au-delà du périmètre local.
- 1.2.2 Les peuples sont également devenus plus interdépendants. La participation aux organes et structures de gouvernance sous-régionaux, régionaux et internationaux de tous les secteurs, notamment des entreprises privées et des sociétés civiles, a fait apparaître de nouvelles parties prenantes dont l'action dépasse les frontières nationales, et qui doivent penser et agir en même temps aux niveaux mondial et local.
- 1.2.3 L'augmentation des migrations transnationales rend forcément les communautés plus hétérogènes ou « *glocalisées* »³, et la nécessité d'apprendre à vivre ensemble plus urgente. L'expansion de la démocratie dans le monde a conduit les citoyens à demander des droits civiques et autres au niveau national. En outre, plusieurs mouvements sociaux survenus à différents endroits du monde ont démontré le pouvoir collectif de l'action citoyenne.

1.3 Défis mondiaux actuels

- 1.3.1 Des tensions et des conflits persistent entre certaines populations, dont les causes et les conséquences dépassent les frontières nationales. Les défis tels que le développement durable, notamment le changement climatique, illustrent la nécessité de coopérer et de collaborer au-delà des frontières terrestres, aériennes et maritimes. Les défis qui continuent de se poser à l'échelle mondiale requièrent des actions collectives, tant aux niveaux mondial que local.

³ « Glocalisation » est un mot-valise construit à partir de globalisation et localisation. Voir <http://fr.wikipedia.org/wiki/Glocal>

2. QU'EST-CE QUE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE ?

2.1 La citoyenneté mondiale

- 2.1.1 La définition de la citoyenneté elle-même est contestée, et nous n'avons pas encore élaboré une définition de la citoyenneté mondiale qui soit largement acceptée. Certains ont appelé la citoyenneté mondiale « citoyenneté au-delà des frontières » ou « citoyenneté au-delà de l'État-nation ». D'autres ont fait remarquer que le « cosmopolitisme », en tant que concept, pouvait être plus large et plus inclusif que la citoyenneté mondiale. Certains encore optent pour la « citoyenneté planétaire », qui met l'accent sur la responsabilité de la communauté mondiale de préserver la planète Terre.
- 2.1.2 Dans tous les cas, la citoyenneté mondiale n'implique aucun statut juridique. Elle renvoie davantage à un sentiment d'appartenance à la communauté mondiale et à l'humanité, dont les membres sont censés éprouver de la solidarité et partager une identité collective entre eux, et une responsabilité collective au niveau mondial. La citoyenneté mondiale peut être perçue comme une philosophie/métaphore plutôt que comme une appartenance formelle.
- 2.1.3 En tant que cadre psychosocial de l'action collective, la citoyenneté mondiale peut, et devrait, générer des actions et un engagement parmi, et en faveur de ses membres, par le biais d'initiatives civiques dans le domaine public visant à promouvoir un monde et un avenir meilleurs. Ces actions s'appuient nécessairement sur le respect des valeurs universelles des droits de l'homme, de la démocratie, de la justice, de la non-discrimination, de la diversité et de la durabilité, entre autres.

2.2 L'éducation à la citoyenneté mondiale

- 2.2.1 **Objectif** : L'éducation à la citoyenneté mondiale vise à donner aux apprenants les moyens de jouer un rôle actif à la fois aux niveaux local et mondial afin de remédier aux défis mondiaux et, finalement, de contribuer de manière proactive à la création d'un monde plus juste, pacifique, tolérant, inclusif, sûr et durable.
- 2.2.2 L'éducation à la citoyenneté mondiale est transformative, en ce qu'elle donne aux apprenants la possibilité d'exercer leurs droits et de s'acquitter de leurs obligations afin de promouvoir un monde et un avenir meilleurs, ainsi que les compétences nécessaires pour y parvenir. Elle s'appuie sur les enseignements tirés d'autres processus éducatifs transformatifs, notamment l'éducation relative aux droits de l'homme, l'éducation en vue du développement durable, l'éducation pour la compréhension internationale/interculturelle et l'éducation pour la paix.
- 2.2.3 **Enseignement** : L'éducation à la citoyenneté mondiale est fondée sur une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. Elle s'adresse aussi bien aux enfants et aux jeunes qu'aux adultes, et peut être dispensée dans tous les modes et contextes d'enseignement, qu'ils soient formels, non formels ou informels.
- 2.2.4 Le système formel, dans la plupart des pays, pourrait être le principal mode d'enseignement de l'éducation à la citoyenneté mondiale. Il doit toutefois être

complété par les systèmes non formels et informels. Dans ces systèmes, des méthodes pédagogiques souples et diverses peuvent s'avérer plus utiles en ciblant les populations hors du système formel et celles qui sont susceptibles de s'intéresser aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (par exemple, les médias sociaux).

- 2.2.5 L'éducation à la citoyenneté mondiale peut être dispensée en tant que partie intégrante d'une matière existante (par exemple, l'éducation civique ou l'éducation à la citoyenneté, les études sociales, les études sociales/environnementales, l'éducation à la santé, etc.) ou en tant que matière distincte. La première méthode, intégrée, est la plus courante.
- 2.2.6 **Compétences** : Les compétences de base de l'éducation à la citoyenneté mondiale sont notamment les suivantes : (1) la connaissance et la compréhension des questions et des tendances globales spécifiques, et la connaissance et le respect des valeurs universelles fondamentales (par exemple, la paix et les droits de l'homme, la diversité, la justice, la démocratie, le respect, la non-discrimination, la tolérance) ; (2) les capacités cognitives indispensables à la pensée, à la résolution de problèmes et à la prise de décisions critiques, créatrices et innovantes ; (3) les capacités non cognitives telles que l'empathie, l'ouverture aux expériences et à d'autres points de vue, les compétences interpersonnelles et de communication, et l'aptitude à travailler en réseau et à interagir avec des personnes de tous horizons ; et (4) les capacités comportementales nécessaires pour lancer et participer à des mesures proactives.
- 2.2.7 **Conditions propices/favorables** : Un climat politique, social, culturel ou religieux qui soit ouvert aux valeurs universelles (par exemple, aux droits de l'homme et à la paix) est essentiel à la promotion des objectifs de l'éducation à la citoyenneté mondiale. Un soutien politique et un suivi pédagogique sont nécessaires pour une mise en œuvre efficace. L'environnement d'apprentissage doit encourager les échanges avec les communautés (locales et mondiales) et permettre aux apprenants de vivre des expériences concrètes (par exemple : activités humanitaires communautaires, programmes d'échanges avec des étudiants étrangers, langues étrangères, études régionales) en tant que voies d'apprentissage alternatives ou complémentaires.
- 2.2.8 Il est important de sensibiliser les apprenants le plus tôt possible, aux premiers stades de leur développement préscolaire. Les jeunes jouent un rôle particulièrement important dans l'éducation à la citoyenneté mondiale. Ils peuvent être des catalyseurs et des créateurs de demande, des éducateurs/formateurs, et contribuer à la conception, à l'exécution et à l'évaluation des programmes. Ils doivent être considérés comme des acteurs importants de l'éducation à la citoyenneté mondiale.
- 2.2.9 **Tensions** : Il existe des tensions autour de l'éducation à la citoyenneté mondiale, qui ne sont pas irrémédiables mais qui méritent une certaine attention. Sous des formes diverses, elles convergent toutes vers la question de savoir comment promouvoir l'universalité (par exemple, l'identité, l'intérêt, la participation, les devoirs communs et collectifs), tout en respectant les particularités (par exemple, les droits individuels, la culture personnelle).

- 2.2.10 L'une des tensions entourant l'éducation à la citoyenneté mondiale tient au fait de savoir si cette dernière devrait encourager les résultats de la communauté mondiale ou ceux des apprenants individuels. La première position souligne ce que l'éducation à la citoyenneté mondiale peut apporter au monde, tandis que la seconde met l'accent sur ce que la matière peut apporter aux apprenants individuels en fonction de leur degré d'acquisition des « compétences nécessaires au XXI^e siècle ». Certains enseignants affirment que ces deux objectifs peuvent, et doivent, être considérés comme compatibles.
- 2.2.11 Le débat porte aussi en partie sur la question de savoir comment promouvoir, de manière simultanée, la solidarité mondiale et la compétitivité nationale individuelle, ou comment rassembler les identités et les intérêts locaux et mondiaux. Dans les pays où l'identité est une question sensible et où la consolidation de l'identité nationale elle-même est un défi, les possibilités de promouvoir un sentiment de citoyenneté au niveau mondial pourraient être ou sembler limitées. Néanmoins, cela n'exclue pas que les membres individuels de ces sociétés souhaitent se connecter et interagir à l'échelle mondiale. De même, on peut penser que les citoyens qui se préoccupent, et qui agissent en faveur des biens communs de la planète, posent problème aux autorités locales/nationales si leurs actions sont perçues comme contraires aux intérêts locaux/nationaux.
- 2.2.12 La recherche et le dialogue pourraient faciliter la réconciliation des identités et des intérêts locaux et mondiaux. Par ailleurs, on peut également considérer que ces tensions présentent un intérêt du point de vue de la diversité. La notion de « décentrage » est aussi un moyen d'aborder ces questions. En soulignant la démarche progressive visant à décentrer les apprenants de leurs réalités locales et à leur offrir un aperçu d'autres réalités et possibilités, le concept envisage *le local et le mondial* selon un continuum, qui comble l'écart béant existant entre les deux niveaux.

3. QUELLES SONT LES MESURES À PRENDRE ?

3.1 Mise en œuvre au niveau national

- 3.1.1 L'intégration de l'objectif de l'éducation à la citoyenneté mondiale dans les programmes scolaires nationaux est l'une des tâches les plus urgentes. Ce processus implique de transposer des concepts reconnus au niveau mondial dans des contextes locaux. À cette fin, il pourrait être utile d'élaborer un cadre directeur international sur l'éducation à la citoyenneté mondiale. Certains indicateurs ou critères qui identifient les compétences nécessaires pour l'éducation à la citoyenneté mondiale seront également utiles pour suivre/évaluer les processus et les résultats d'apprentissage.
- 3.1.2 L'éducation transformative exige une pédagogie transformative qui : (1) encourage les apprenants à analyser de manière critique les enjeux de notre société et à rechercher des solutions de façon créative et innovante ; (2) encourage les apprenants à réexaminer de manière critique les hypothèses, les visions du monde et les relations de pouvoir contenues dans les discours dominants, et à tenir compte des populations/groupes systématiquement sous-représentés/marginalisés ; (3) respecte les différences et la diversité ; (4) met l'accent sur la volonté d'agir pour obtenir les

changements souhaités ; et (5) fait participer de multiples parties prenantes, y compris celles qui se trouvent hors de l'environnement d'apprentissage au sein de la communauté et dans le cercle élargi de la société. Les responsables de l'éducation et les enseignants ont besoin d'une formation et d'un soutien supplémentaires afin de mettre en œuvre cette pédagogie.

- 3.1.3 Il est nécessaire de soutenir les initiatives menées par les jeunes, et des partenariats avec la société civile doivent également être créés. L'utilisation des nouvelles TIC est primordiale. Bien que ces nouvelles méthodes puissent rencontrer un certain scepticisme et/ou des résistances, cette nouvelle vision de l'éducation à la citoyenneté mondiale confirme la nécessité pour les parties prenantes et les acteurs de rester ouverts à des modalités et à des solutions différentes mais efficaces.

3.2 Échange de connaissances et d'expériences

- 3.2.1 À bien des égards, la pratique est beaucoup plus avancée que la définition des concepts, et un meilleur partage des informations et des expériences, y compris des évaluations, aux niveaux régional et mondial serait profitable. Un forum où les parties prenantes concernées, y compris les jeunes et les adultes, pourraient se réunir et débattre des enjeux en question pourrait également être utile.
- 3.2.2 L'éducation à la citoyenneté mondiale doit refléter les voix de différentes parties prenantes issues de régions, de disciplines et de populations variées. La création d'un réseau de parties prenantes, qui pourrait se réunir dans le cadre de discussions périodiques, pourrait aider à renouveler continuellement les intérêts et à redéfinir les objectifs de l'éducation à la citoyenneté mondiale. Un réseau et une expertise solides doivent être mis à disposition à tous les niveaux – mondial, régional, national et communautaire – par tous les moyens de communication et d'interaction.
- 3.2.3 Les efforts visant à créer, le cas échéant, un nouveau processus ou mécanisme de mise en réseau et de partenariat devraient s'appuyer sur ceux qui existent déjà.
- 3.2.4 La recherche et le dialogue seront nécessaires pour atténuer les tensions. Il pourrait également être utile de fournir davantage d'exemples de situations dans lesquelles l'éducation à la citoyenneté mondiale a permis d'apaiser les tensions au niveau national.